

35 entreprises du Collectif pour une économie plus inclusive en France : 60 000 apprentis en 2019 et de nouvelles ambitions pour 2020

Paris le 13 février 2020 - Au plus fort du mouvement des Gilets Jaunes, le 18 décembre 2018, treize dirigeants d'entreprises ont constitué un « Collectif » pour promouvoir une économie plus inclusive, et mettre davantage la puissance économique de leurs entreprises au service du progrès social et sociétal. Les raisons et les principes de leur engagement s'expliquent par leur « conviction partagée qu'il est urgent que l'économie de notre pays soit plus inclusive, que l'économique et le social aillent de pair, que le tissu social se reconstruise à partir du tissu économique, et que l'économie et la finance soient au service de la société »

Cette initiative, volontaire et spontanée, rassemble aujourd'hui 35 entreprises françaises, emblématiques dans leurs secteurs et employant 1,5 million de personnes en France, réparties sur 60 000 sites couvrant l'ensemble du territoire avec un ancrage tant urbain que rural.

Après un an de travail, le bilan de leurs actions dans les 3 axes prioritaires de travail est le suivant :



	GROUPE DE TRAVAIL #1 En faveur de l'apprentissage et de la formation professionnelle	GROUPE DE TRAVAIL #2 Des offres de biens et services pour les personnes en situation de précarité	GROUPE DE TRAVAIL #3 Mettre nos politiques d'achats au service d'une économie plus inclusive
Réalisations 2019	<ul style="list-style-type: none"> Progression de 15,5 % du nombre total d'alternants accueillis au sein des 13 entreprises initiatrices 3,8 % d'alternants au sein de nos effectifs (vs. 2,8 % en moyenne en France) 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement à la définition d'un format d'offre dite inclusive adaptée aux clientèles en situation de fragilité Elaboration d'un seul catalogue d'offres inclusives proposées par des entreprises du Collectif Définition des modalités de distribution de ces offres au travers des réseaux bancaires du Collectif 	<ul style="list-style-type: none"> Création du groupe de travail Définition de l'ambition et de la trajectoire du GT
Ambition 2020	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer 70 000 jeunes alternants au sein des 35 entreprises (soit 20 % de plus qu'en 2019) Déploiement des offres dans les territoires Elargir des cibles (jeunes en situation de handicap, jeunes en situation de grande précarité, ...) Etoffer l'offre d'accompagnement par des actions de coaching, d'orientation, de préparation aux entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de pilotes pour vérifier la pertinence des offres et des processus de distribution pour un passage à l'échelle dans un calendrier à définir en fonction des résultats de l'expérimentation 	<ul style="list-style-type: none"> Nommer un sponsor au niveau de comité exécutif dans chaque entreprise Inclure une clause sur les achats inclusifs dans tous les appels d'offre Mettre en place des processus d'achats et de contractualisation simplifiés Inclure un critère de sélection des fournisseurs reposant sur leur engagement sur l'inclusion

1. En matière d'apprentissage, d'insertion et de formation (Groupe de Travail 1)

Les 13 entreprises initiatrices ont accueilli en 2019 15,5 % d'alternants de plus que l'année précédente. Compte tenu des 22 entrées en cours d'année, ce sont plus de 61 000 alternants accueillis en 2019. L'engagement du Collectif permet de soutenir le volume global de l'apprentissage en France, comme en témoigne la part que représentent dans nos entreprises les contrats d'alternance (3,8 % en 2019), supérieure à la moyenne nationale (2,8 %). Cette mobilisation s'est traduite par la mise en place de groupes locaux, au plus près des besoins. Ils mobilisent les écosystèmes de chaque entreprise du Collectif et réunissent l'ensemble des acteurs (entreprises, collectivités territoriales, associations, services locaux de l'emploi, services publics décentralisés) pour inventorier les besoins de compétences non satisfaits et mettre à disposition leurs moyens. En 2019, 7 événements ont eu lieu entre juillet et novembre à Marseille, Paris, Bordeaux, Lyon, Strasbourg et Rouen. Ils ont permis d'accueillir plus de 4 000 personnes sur les stands dédiés au Collectif. Près de 1 200 CV ont été récoltés et une centaine de candidats sont actuellement engagés dans un processus de recrutement.

Pour 2020, le Collectif compte poursuivre et amplifier ses actions emploi sur le territoire. Les collectifs locaux existants se mobilisent pour augmenter le nombre d'événements sur leur bassin d'emplois en capitalisant sur les relations développées avec les acteurs locaux et étendre leurs actions aux villes/territoires satellites identifiés en 2019. En outre, ils prévoient d'élargir leurs cibles (jeunes en situation de handicap, jeunes en situation de grande précarité, ...) et d'étoffer l'offre d'accompagnement par des actions de coaching, d'orientation, de préparation aux entretiens. D'autres collectifs locaux vont être créés dans de nouvelles villes, que ce soit des grandes métropoles ou des villes de taille moyenne plus isolées.

Les entreprises du Collectif ont l'ambition d'accroître encore leur nombre d'alternants en 2020 pour jouer pleinement leur rôle d'inclusion avec l'ambition d'intégrer 70 000 jeunes, soit 20 % de plus qu'en 2019.

Sur le plan de la formation professionnelle, les entreprises du Collectif, qui ont dispensé en 2018 **34,4 millions d'heure de formation, confirment leur ambition d'atteindre 37,9 millions d'heures en 2020 (+10 %)**. Pour accompagner cet effort, deux axes de travail ont été explorés par le Collectif :

- Mettre en commun les expériences en termes de formation pour aider tout d'abord les employés les moins qualifiés à se développer au travers de parcours communs. Ces programmes pourraient également être utilisés dans un second temps auprès des populations externes éloignées de l'emploi ;
- Mettre en commun des parcours de formation permettant aux employés d'entreprises du Collectif ou à des externes de se reconverter vers des métiers en pénurie.

A l'instar de l'Emploi et de l'Apprentissage, une approche décentralisée est là encore privilégiée, les besoins étant différents selon les bassins.

2. En matière d'accès aux biens et services (Groupe de Travail 2)

La tribune de décembre 2018 mentionnait la volonté des entreprises du Collectif « d'amplifier ou de mettre en place, avec ses produits et services, des dispositifs spécifiques permettant d'aider au quotidien celles et ceux qui ont du mal à boucler les fins de mois ». De manière concrète, le Collectif s'est fixé pour ambition de faciliter, pour des ménages qui en éprouvent le besoin, l'accès à des biens et services essentiels produits par certaines de ses entreprises.

Outre l'accélération des solutions développées individuellement, l'engagement des membres a permis de concevoir un programme visant à proposer aux clientèles en difficulté des banques du Collectif **un catalogue commun d'offres inclusives centré sur les principales dépenses contraintes des ménages (énergie, télécom, eau, assurance – environ 20 % des dépenses des ménages précaires au total)** afin de les diminuer de manière structurelle. Compte tenu de sa complexité technique et réglementaire, ce projet en est encore à la phase de conception et l'ambition est de démarrer des pilotes au sein des différents réseaux bancaires impliqués au deuxième trimestre 2020. Si le résultat des pilotes est concluant, **une extension de ce dispositif à l'ensemble des réseaux serait engagée en 2021 pour toucher les presque 4 millions de ménages fragiles déjà identifiés.**

3. En matière d'achats inclusifs (Groupe de Travail 3)

Aujourd'hui les entreprises du Collectif contribuent fortement à l'emploi en France. **Au-delà de l'emploi direct, leur volume d'achat dépasse les 100 milliards d'euros pour les entités basées en France.** Les entreprises du Collectif réalisent la grande majorité de ces achats en France, auprès de centaines de milliers de fournisseurs dont de très nombreuses PME ancrées dans les territoires.

Les entreprises du Collectif veulent au travers de leur puissance d'achat, encourager, promouvoir et accompagner l'inclusion de groupes de personnes et d'entreprises présentant un déficit d'accès, de visibilité, de moyens d'insertion dans l'écosystème économique et social, tout en favorisant l'ancrage territorial

Elles ont dans ce cadre constitué un groupe de travail pour définir un champ d'action en termes d'achats inclusifs, partager leurs expériences, se fixer ensemble un cap et des principes communs, définir une démarche de travail pour échanger leurs bonnes pratiques et agir de façon concertée sur des initiatives communes. En sont ressortis des engagements communs forts pour 2020, de nature à promouvoir le développement des achats inclusifs :

- **Nommer au sein de chacune des entreprises du Collectif un dirigeant** (membre du comité exécutif) qui aura la responsabilité de promouvoir les achats inclusifs dans l'entreprise ;
- **Inclure une clause sur les achats inclusifs dans tous les appels d'offre** pour lesquels c'est possible ;
- Mettre en place des processus d'achats et de contractualisation simplifiés pour les entreprises éligibles aux critères d'achats inclusifs ;
- **Inclure dans tous les appels d'offre pour lesquels c'est possible un critère de sélection des fournisseurs** reposant sur leur engagement sur l'inclusion (à travers des actions type Joint-Venture sociales, politique diversité...);
- Mesurer annuellement les progrès réalisés.

L'actualité économique et sociale de ce début d'année 2020 confirme l'intuition initiale du Collectif : les entreprises peuvent apporter une partie de la solution, en réconciliant dans leurs activités l'économique et le social, en promouvant une approche plus inclusive dans leurs façons d'opérer.

Contacts presse :

Michel CALZARONI m.calza@dgm-conseil.fr

Shahan SHEIKHOLESLAMI shahan@dgm-conseil.fr

A propos du Collectif des entreprises pour une économie plus inclusive en France

Créé le 18 décembre 2018, le Collectif pour une économie plus inclusive en France est une initiative volontaire et spontanée qui les entreprises désireuses de mettre leur puissance économique au service du progrès social et sociétal. A ce jour, le Collectif regroupe : *Accenture France & Benelux, Accor, Groupe Adecco, Groupe ADP, AG2R La Mondiale, Axa, BNP Paribas, Groupe BPCE, Carrefour, groupe Casino, Covea, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Agricole, Groupama, Groupe CRIT, Danone, EDF, Elsan, Engie, International SOS, Kering, Korian, L'Oréal, ManpowerGroup France, Microsoft France, Orange, Groupe Renault, Rexel, Schneider Electric, Sodexo, Sonepar, Suez, Système U, Veolia et Vinci.*